

Décision

Générale

colonial

Décision n° 429 DECISIONS CONCERNANT LES MINISTÈRES

n° 429

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

9 mars 1967

Numéro JO

n° 4 du 01/04/1967

Date du numéro

1 avril 1967

TEXTE INTÉGRAL

Une subvention de cinquante cent mille francs (500.000 ED) payable trimestriellement est accordée au Syndicat d'Initiative à titre de contribution aux frais de fonctionnement. La dépense susvisée sera imputée sur le chapitre 26, article 2, paragraphe 6, du budget du Service local, exercice 1967.